

DELIBERATION N°1 – Programmation des travaux 2019

Le Bureau syndical valide les dernières listes de travaux 2019 ci-après :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- + 52 extensions à Aboncourt-Gesincourt, Autet, Auxon, Les Aynans, Belverne, Betoncourt-Saint-Pancras, Bouhans-Les-Lure, Chagey, Chambornay-Les-Pin, Champagny, Chancey, Charcenne, Chargey-Les-gray, Chenebier, La-Côte, Courcuire, La Creuse, Dampierre-Sur-Linotte, Errevet, Frahier-Et-Chatebier, Frédéric-Fontaine, Fresne-Saint-Mamés, Gevigney-Et-Mercey, Gy, Haut-Du-Them-Château-Lambert, Igny, Lyoffans, Magny-Vernois, Mantoche, Marnay, Melisey, Menoux, Mignavillers, Moimey, Montesseaux, Montjustin-Et-Velotte, Noidans-Les-Vesoul, Oiselay-Et-Grachaux, Oricourt, Pusey, Rioz, La-Roche-Morey, Saint-Bresson, Saint-Loup-Sur-Semouse, Sainte-Marie-En-Chanois, Seveux-Motey, Vaivre-Et-Montoille, Varogne, Vellemoz, Vesoul, Villers-Les-Luxeuil, Vitrey-Sur-Mance.
- + 17 renforcements à Beaumotte-Aubertans, Bouhans-Et-Feurg, Broye-aubigny-Montseugny, Buthiers, Colombe-Les-Vesoul, La Creuse, Frahier-Et-Chatebier, Larians-et-Munans, Magny-Vernois, Marnay, Menoux, Pusy-Et-Epenoux, La Roche-Morey, saulx, Scy-sur-Saône-Et-Saint-Albin, Varogne, Villers-pater.
- + 17 aménagements esthétiques à Arc-Les-Gray, Belfahy, Buthiers, Cintrey, Colombe-Les-Vesoul, Echenans-Sous-Mont-Vaudois, Fondremand, Gevigney-Et-Mercey, Hericourt, Magny-Vernois, Montot, Perrouse, Pesmes, Rioz, Scye, Sorans-Les-Breurey, Villeneuve-Bellenoye-Et-La-Maize.
- + 4 sécurisations de fils nus à Chancey, Errevet, Faverney, Scy-Sur-Saone-Et-Saint-Albin.
- + 10 sécurisations de fils nus de petites sections à Buthiers, Chancey, Fessey (Les), Frahier-Et-Chatebier, Proiseliere-Et-Langle (La), Raze, Saint-Barthelemy, Ternuay-Melay-Et-Saint-Hilaire, Val-De-Gouhenans (Le), Vernois-Sur-Mance.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- + 17 aménagements esthétiques à Arc-Les-Gray, Belfahy, Buthiers, Cintrey, Colombe-Les-Vesoul, Echenans-Sous-Mont-Vaudois, Fondremand, Frotey-Les-Vesoul, Gevigney-Et-Mercey, Hericourt, Magny-Vernois, Montot, Perrouse, Pesmes, Rioz, Sorans-Les-Breurey, Villeneuve-Bellenoye-Et-La-Maize.
- + 16 extensions Colombe-Les-Vesoul, Cromary, Dampierre-Sur-Linotte, Dampierre-Sur-Salon, Fretigny-Et-Velloreille, Magny-Danigon, Mailley-Et-Chazelot, Rioz, Aynans (Les), Chargey-Les-Gray, Dampierre-Sur-Linotte, Marnay, Noidans-Les-Vesoul, Rioz, Vaivre-Et-Montoille, Vellemoz.
- + 6 renforcements à Argillieres, Cerre-Les-Noroy, Chargey-Les-Gray, Beaumotte-Aubertans, Colombe-Les-Vesoul, Marnay.
- + 1 sécurisations de fils nus de petites sections à Buthiers.
- + des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public sous la maîtrise d'ouvrage des communes de Boursieres, Combeaufontaine, Lievans, Luze, Scy-Sur-Saone-Et-Saint-Albin, Vaivre-Et-Montoille, Lure, Autrey-Le-Vay, Aynans (Les), Bruyere(La) Chenevrey-Et-Morogne, Faucogney-Et-La-Mer, Faverney, Gouhenans, Lantenot, Longine (La), Magny-Vernois, Menoux, Mersuay, Saint-Loup-Sur-Semouse, Saulx, Varogne, Vesoul, Villedieu-En-Fontenette (La).

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques et de télécommunication :

- + 33 opérations à Arc-Les-Gray, Beaumotte-Aubertans, Belverne, Buthiers, Chagey, Chambornay-Les-Pin, Cintrey, Clairegoutte, Colombe-Les-Vesoul, Echenans-Sous-Mont-Vaudois, Errevet, Fondremand, Frahier-Et-Chatebier, Frederic-Fontaine, Frotey-Les-Vesoul, Gevigney-Et-Mercey, Hericourt, Igny, Lyoffans, Magny (Les), Magny-Vernois, Marnay, Moimay, Montjustin-Et-Velotte, Montot, Perrouse, Pesmes, Rioz, Seveux-Motey, Sorans-Les-Breurey, Villeneuve-Bellenoye-Et-La-Maize, Villers-Les-Luxeuil, Vitrey-Sur-Mance.

DELIBERATION N° 2 – Mise à jour Programmes CAS FACE années 2016.2017.2018 et 2019 Programmation Facé

Le Bureau syndical présente les listes des travaux des différents sous-programmes tenant compte des décisions d'attribution des aides allouées par le CAS FACÉ comme elles figurent sur le tableau ci-après :

Sous programmes	2016	2017	2018	2019
FABe	280 000 €	280 000 €	280 000 €	271 000 €
FABr	1 119 000 €	1 121 000 €	1 119 000 €	1 083 000 €
FC	276 000 €	282 000 €	277 000 €	268 000 €
FS	234 000 €	234 000 €	255 000 €	254 000 €
FSp	202 000 €	202 000 €	192 000 €	184 000 €
Total	2 111 000 €	2 119 000 €	2 123 000 €	2 060 000 €

DELIBERATION N° 3 – Convention cartographie Enedis 2019

Le Bureau syndical, approuve les termes de cette convention avec ENEDIS et autorise Monsieur le Président à la signer ainsi que tous les documents s'y rapportant.

DELIBERATION N° 4 – Faisabilité biomasse Délégation de maîtrise d’ouvrage

Le Bureau syndical approuve le principe de mise en œuvre d’une délégation de maîtrise d’ouvrage pour les études de faisabilité biomasse pour le compte des adhérents du syndicat et autorise Monsieur le Président à signer les conventions à intervenir sur la base de la convention type annexée à la présente délibération.

DELIBERATION N° 5 – Demande de subvention audits énergétiques et d’études faisabilité biomasse

Le Bureau syndical décide de solliciter les aides financières de l’ADEME et du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté pour les audits énergétiques et études de faisabilité biomasse selon le plan de financement prévisionnel ci-après :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

RESSOURCES	MONTANT	%
AIDES PUBLIQUES SOLLICITEES	357 000,00	70 %
ADEME	197 000,00	39 %
CONSEIL REGIONAL	160 000,00	31 %
AUTRES FINANCEMENTS	153 000,00	30 %
FONDS PROPRES	153 000,00	30 %
TOTAL	510 000,00	100 %

DELIBERATION N° 6 – Appel à projets MDE

Le Bureau syndical, adopte les modifications du dispositif d’aides de l’appel à projets MDE pour les années 2020 et suivantes telles que présentées par Monsieur le Président (modification du plafond de subventions 50 000 € à 75 000 € par opération, valorisation du taux d’aide pour les projets EFFINERGIE-BBC).

DELIBERATION N° 7 – Photovoltaïque sous maîtrise d’ouvrage syndicale

Le Bureau syndical, approuve les principes de location telles que présentés par Monsieur le Président dans la présente délibération et charge Monsieur le Président de mettre en œuvre ces principes et de présenter les conventions de location qui en découleront au Bureau syndical.

DELIBERATION N° 8 – Conventions avec Orange

Le Bureau syndical, approuve les propositions de la commission de télécommunications électroniques et internet haut débit et charge Monsieur le Président d’en négocier les dispositions de mise en œuvre avec l’opérateur Orange et de présenter les conventions qui en découleront au Bureau Syndical.

DELIBERATION N° 9 – Contrats de concession DPE avec Enedis / EDF et SICAE Est

L’ensemble des membres du bureau souhaite que la signature de ce nouveau contrat soit différée afin de pouvoir laisser le temps au bureau d’études, mandaté pour assister le syndicat, d’établir les éléments nécessaires à l’élaboration de la valeur du ticket de sortie. Ils ont bien conscience de l’intérêt financier acquis à court terme lors de ces négociations mais considèrent que l’absence de ces éléments, qui peuvent jouer sur plusieurs millions d’euros, sont de nature à fragiliser la position du syndicat sur le long terme.

DELIBERATION N° 10 – Personnel : Création poste adjoint adm principal 2ème classe

Le Bureau syndical, approuve la proposition de Monsieur le Président de créer à compter du 1er décembre 2019, un poste d’adjoint administratif territorial principal de 2ème classe à temps non complet (17.5 heures hebdomadaires) relevant de la catégorie hiérarchique C.